



mardi, 10. Janvier 2017

SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie.....	2
Algérie - Canada : Opportunités de partenariat dans l'énergie	2
M. Baba Ammi présente le projet de loi de règlement budgétaire de 2014.....	2
Mme Faraoun : « La privatisation d'Algérie Télécom n'est pas à l'ordre du jour »	3
Financement dédié à l'économie nationale : L'Abef dévoile ses priorités	5
Sidérurgie : 12 millions de tonnes en 2019	6
Vers la création de 30 micro-entreprises de transfert du GPL au niveau national	6
Feraoun est affirmative : «Le e-paiement généralisé avant la fin 2017»	6
Commerce	7
Naftal : Lancement en 2017 de plus de 20 grandes stations	7
Unité de montage de véhicules : Des camions Renault et Volvo sortiront de Meftah.....	7
Pour le premier installateur privé d'équipements GPL, 2017 sera bien meilleure que 2016..	8
Transactions & Contrats	9
Recherche et développement : Convention Sonatrach - Enseignement supérieur	9
Régions.....	9
Complexe sidérurgique de Bellara : L'autre « poumon » économique	9
Dans une ferme-pilote à Aïn Tolba : Élevage d'une nouvelle race d'ovins	10
Jijel : Lancement de plusieurs projets d'investissement à la ZAC de Beni Ahmed.....	10



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malglaive

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

Algérie - Canada : Opportunités de partenariat dans l'énergie

Source : El Moudjahid

Le ministre de l'Énergie, M. Nouredine Boutarfa, et l'ambassadrice du Canada à Alger, Mme Isabelle Roy, ont évoqué, hier, les opportunités de partenariat dans le domaine énergétique, dont essentiellement les énergies renouvelables. Lors de cet entretien, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine énergétique, ainsi que les opportunités d'affaires et les perspectives futures d'investissements dans des projets structurants en Algérie, notamment en matière d'énergies renouvelables. À cet effet, le ministre a présenté, à l'ambassadrice canadienne, les grands axes du programme national de développement des énergies renouvelables en faisant part de la volonté du gouvernement de diversifier les sources d'énergie et de développer le volet industriel lié à ce programme. M. Boutarfa a ainsi invité les entreprises canadiennes à répondre à l'appel à investisseurs, que le secteur s'apprête à lancer et qui offre des opportunités de partenariat mutuellement bénéfiques à partager sur le long terme. Cet appel à investisseurs consiste à réaliser des installations de production d'électricité à partir de sources renouvelables d'une capacité de 4.000 MW/an à raison de 800 MW/an, qui sont conditionnées par la réalisation d'investissements dans le domaine industriel, rappelle le ministère. (APS)

Évaluation des projets de coopération dans le domaine de l'eau

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, et l'ambassadeur

du Canada à Alger, Mme Isabelle Roy, ont évalué, hier, l'état d'avancement des projets de coopération dans le domaine de la formation.

Lors d'une audience tenue au siège du ministère, les deux parties ont, notamment évoqué «le renforcement des capacités pédagogiques de l'École supérieure de management des ressources en eau (ESMRE) d'Oran, à travers l'organisation de séminaires et d'ateliers de travail par les experts canadiens», a indiqué un communiqué du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement.

Par ailleurs, les deux parties se sont félicitées de la qualité des relations algéro-canadiennes, et sont convenues de renforcer la coopération entre les deux pays, et aussi de prospecter de nouvelles opportunités de partenariat dans le domaine des ressources en eau et de l'environnement, a ajouté la même source.

M. Baba Ammi présente le projet de loi de règlement budgétaire de 2014

Source : El Moudjahid

Le ministre des Finances, M. Hadji Baba Ammi, a présenté, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, le projet de loi portant règlement budgétaire de 2014 qui fait ressortir un taux de réalisation de 93% des dépenses et des recettes inscrites dans la loi de finances de 2014.

Selon ce texte, les dépenses budgétaires réalisées effectivement en 2014 ont été de 7.145,27 milliards (mds) de DA, dont 4.430,25 mds de DA pour le fonctionnement, 2.545,5 mds de DA pour l'équipement et 169,5 mds de DA de dépenses imprévues, a fait savoir le ministre. Le ministre s'exprimait lors d'une réunion

présidée par le président de la commission, M. Mahdjoub Bedda, en présence du ministre délégué, chargé de l'Économie numérique et de la Modernisation des systèmes financiers, M. Mouatassem Boudiaf, ainsi que la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Ghania Dalia. Rappelant que la loi de finances (LF) de 2014 tablait sur 7.656,16 mds de DA de dépenses, M. Baba Ammi a indiqué que les réalisations en matière de dépenses publiques ont atteint 93,3%, à raison de 93,97%, pour le fonctionnement, et 86,53%, pour l'équipement. Quant aux recettes budgétaires réalisées en 2014, elles ont été de 3.924 mds de DA, contre 4.218,18 mds de DA dans la LF-2014, soit un taux de réalisation de 93% également. Ainsi, le déficit budgétaire enregistré effectivement en 2014, dépenses imprévues comprises, a été de 3.221,21 mds de DA (contre un déficit prévisionnel de 3.437,98 mds de DA), soit 18,72% du PIB. Mais grâce aux prélèvements à partir du FRR (Fonds de régulation des recettes), lesquels ont atteint 2.151,11 mds de DA en 2014, le déficit global du Trésor a atteint 1.334,3 mds de DA à la fin 2014, soit près de 8% du PIB, selon le projet de loi. Pour ce qui est de la croissance économique, elle s'est affichée en baisse de 0,7% en 2014 par rapport à la croissance prévue, soit de 3,8%, au lieu de 4,5%.

Ce fléchissement a surtout résulté, explique le ministre, du recul de la croissance des secteurs des hydrocarbures et de l'Agriculture.

Le taux d'inflation a, par contre, connu une bonne tenue, atteignant 2,92% en 2014, contre 3,5% prévu. Le taux de change du dinar par rapport au dollar a été de 79 DA pour un dollar, alors que le cours moyen du baril de pétrole a été de 99,1 dollars en 2014. À la fin 2014, les réserves de changes du pays étaient de 177,3 mds de dollars, alors que le FRR dégageait un solde positif de 6.245 mds de DA, rappelle M. Baba Ammi. Les

interventions des membres de la commission, qui ont suivi la présentation du ministre, ont été notamment axées sur la nécessité de consacrer tous les moyens à même de récupérer les dettes fiscales impayées, de faire une évaluation de l'impact des exemptions fiscales accordées aux investisseurs pour voir s'il s'agit réellement d'une démarche rentable, d'améliorer la gestion des transferts sociaux et de mieux maîtriser les dépenses imprévues. D'autres membres se sont interrogés sur l'utilité de débattre d'une loi de règlement qui traite l'exercice N-3, alors que des réformes ont été introduites entre-temps pour régler des imperfections enregistrées en 2014. Un député a même estimé que ce débat était «inutile», puisque les observations et recommandations de la Cour des comptes concernant l'exécution des lois de finances «sont les mêmes à chaque fois».

En réponse aux députés, M. Baba Ammi a reconnu que le montant de la dette fiscale impayée, estimée à plus de 7.000 mds de DA, était lourd, en soulignant que ce montant est, tout de même, le résultat d'un cumul depuis 1962, en promettant que ce problème sera enfin pris en charge de façon efficace, grâce à la modernisation de l'administration fiscale et de ses services. Pour ce qui est des dépenses imprévues, le ministre a estimé qu'elles ne représentent qu'environ 6% des dépenses globales, ce qui est «acceptable, du moment où ces dépenses ne dépassent pas 10% de l'ensemble des dépenses». Quant aux fruits des exemptions fiscales, ou la dépense fiscale, ils ne peuvent être ressentis sur le terrain dans l'immédiat, puisque le retour sur investissements nécessite généralement plusieurs années pour être réalisé, a-t-il souligné, en annonçant qu'une étude sera élaborée par le ministère pour faire la première évaluation de l'impact de cette dépense.

La commission a ensuite auditionné le Directeur général de la comptabilité au ministère des Finances, M. Mohamed Larbi Ghanem, qui a présenté quelques détails du projet de loi, ainsi que les grandes lignes de la réforme de la comptabilité publique. Le projet de loi de règlement budgétaire pour 2014 sera présenté à l'APN pour débat le 30 janvier.

Fonds de régulation des recettes : près de 840 milliards DA de disponibilités à fin 2016

Les disponibilités du Fonds de Régulation des Recettes (FRR) ont été de près de 840 milliards de dinars (mds DA) à la fin décembre 2016, a révélé hier le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi.

Ces ressources sont constituées de 740 mds DA, qui est un montant bloqué dans ce fonds du fait qu'il représente le solde minimum obligatoire depuis juin 2016, et du surplus de la fiscalité pétrolière enregistré en 2016, à savoir 98 mds DA, a précisé le ministre, en marge de la présentation du projet de loi de règlement budgétaire 2014 devant la commission des Finances et du budget de l'APN.

«Ces disponibilités seront utilisées pour couvrir le déficit de 2017», a fait savoir le ministre.

Pour rappel, la loi de finances pour 2017 a supprimé le seuil lié au solde minimal obligatoire du Fonds, fixé à 740 mds DA, afin de pouvoir continuer à absorber partiellement le déficit du Trésor en 2017, en conséquence du recul du surplus dégagé par la fiscalité pétrolière depuis le second semestre de 2014.

En 2015, la fiscalité pétrolière recouvrée a été de 2.273,49 mds DA (contre 3.388,4 mds DA en 2014), avec une fiscalité budgétisée de 1.722,94 mds DA (contre

1.577,7 mds DA en 2014), soit une plus-value de 550,5 mds DA (contre 1.810,6 mds DA en 2014). Le reliquat du FRR a été de 2.072,5 mds DA à fin 2015 contre 4.408,5 mds DA à fin 2014, soit une baisse de 120%.

Mme Faraoun : « La privatisation d'Algérie Télécom n'est pas à l'ordre du jour »

Source : El Moudjahid

«L'État algérien n'a pas l'intention de procéder à la privatisation des structures appartenant à Algérie Télécom qui demeure un service public par excellence.» Tels sont les propos tenus par la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

Mme Houda Iman Faraoun, qui s'est exprimée, hier au Forum de la radio nationale, a exclu l'ouverture du capital des entreprises étatiques aux investisseurs privés. «L'ouverture au privé du capital des entreprises relevant du secteur n'est pas à l'ordre du jour», a-t-elle rassuré.

Évoquant la situation d'Algérie Poste, Mme Faraoun a affirmé que cette entreprise se porte bien désormais, rappelant qu'elle a fait face, ces dernières années, à de grandes difficultés. «Grâce à l'État, l'entreprise a évité la faillite», a-t-elle lancé, précisant que la situation de l'entreprise s'est améliorée ces deux dernières années, en enregistrant en 2015 un produit brut de 7 milliards de dinars, puis de 8 milliards de dinars en 2016.

«Algérie Poste ne risque plus la faillite et a franchi de grands pas en matière de modernisation», a-t-elle estimé, citant le nouveau système informatique utilisé, depuis octobre dernier, par l'entreprise, et le lancement du paiement électronique. Par ailleurs, elle n'a pas

manqué de préciser que la restructuration d'Algérie Télécom est inévitable au regard des développements en cours à l'échelle mondiale. «Il n'a jamais été question de privatiser Algérie Télécom, il peut y avoir une option pour une entrée en bourse, éventuellement, si les retombées impactent l'optimisation des prestations et des services», dit-elle, ajoutant que le secteur doit se mettre au niveau des avancées technologiques mondiales, et doit procéder à la restructuration du secteur.

La nouvelle loi consacre la souveraineté de l'État sur les infrastructures de communication

La ministre a évoqué l'avant-projet de loi fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques, qui a été approuvé par le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Elle a mis l'accent sur l'importance de l'actualisation du dispositif législatif régissant le secteur, qui n'a pas été mis à jour depuis 2003.

«La nouvelle loi consacre la souveraineté de l'État sur les infrastructures de communications et propose l'ouverture du dernier kilomètre aux entreprises économiques en reliant les clients au système MSAN», a-t-elle dit.

Le Président Bouteflika a invité le gouvernement à accélérer le développement des services de la poste et des communications électroniques, notamment l'augmentation des débits et capacités offertes pour le service du Net. Selon l'hôte du Forum, le Chef de l'État a également appelé le gouvernement à accompagner cette mutation qualitative du service de la poste et des communications électroniques par l'accélération des réformes pour faire progresser la modernisation du

service public, notamment au niveau du système financier, et la gouvernance électronique.

«Il s'agit d'une nouvelle législation destinée à remplacer celle de 2000 relative au même objet, visant à prendre en charge les mutations survenues dans ce domaine et à encadrer celles que doit connaître encore le secteur de la poste et des communications électroniques», a-t-elle expliqué.

Détaillant l'avant-projet, la responsable ajoute qu'au sujet de la promotion de l'activité de la poste, il est notamment proposé de soutenir le développement de ce service universel, à travers toutes les contrées et localités du pays, par l'instauration d'un fonds dédié à cet effet.

Le texte porte aussi, poursuit-elle, sur le développement des communications électroniques à travers la mise en place du principe de dégroupage des boucles locales (opération technique permettant l'ouverture du réseau téléphonique local à la concurrence), le partage des infrastructures de communications électroniques, en vue d'optimiser l'exploitation de ces installations.

Le projet propose, en outre, le renforcement de l'exercice de la puissance publique dans le domaine des communications électroniques, les prérogatives de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques, ainsi que les sanctions applicables aux infractions à la législation et à la réglementation relatives à la poste et aux communications électroniques.

600 distributeurs électroniques installés en 2016

Par ailleurs, la première responsable du secteur a confirmé un chiffre de 900 distributeurs électriques opérationnels que compte l'entreprise au niveau du

territoire national dont 600 ont été installés cette année.

Un chiffre qui reste dérisoire comparé au nombre global de bureaux de poste existants en Algérie, estimé à 3.600. Mme Faraoun indique que ce nombre est appelé à être augmenté. «Il est prévu l'acquisition de 440 autres en 2017», a-t-elle fait savoir, tout en assurant avoir fixé l'objectif d'implanter, d'ici 2019, un distributeur électronique dans chaque daïra.

«L'opération prévoit notamment la distribution, d'ici février 2017, de 10 millions de cartes. Environ 20.000 nouvelles demandes de cartes TPE enregistrées par jour», a-t-elle ajouté. En réponse à la forte demande que connaît l'entreprise à propos de la carte «Edahabia» (la nouvelle carte de paiement électronique), la ministre affirme que l'entreprise introduit chaque jour plus d'un million de cartes «Edahabia». Cette dernière permet notamment d'effectuer divers transactions financières en ligne par le biais d'un compte CCP.

«Ce nouveau mode de paiement permet d'effectuer à distance, via internet, en toute sécurité et rapidité, des opérations d'achat de biens et de services auprès des sites marchands des entreprises qui acceptent le paiement en ligne par cartes interbancaires (CIB)», a expliqué la ministre. Elle ajoute que, pour un début, la majorité des transactions concernées porteront sur le paiement des factures d'eau, d'électricité et de téléphone, ainsi que l'achat de billets d'avion en attendant une généralisation vers d'autres web marchands.

« Edahabia » n'est pas encore prête pour les transactions commerciales en ligne

Avec un langage très simple, la ministre de la Poste et des TIC a précisé qu'actuellement, notre pays n'est pas prêt, techniquement et juridiquement, pour se lancer dans les transactions en ligne.

Elle précise qu'il faut prévoir une réglementation qui devrait être définie par une autre instance qui ne dépende pas de nous. «Il y aura peut-être des concertations sur de petites modifications avec le ministère du Commerce, peut-être une loi séparée, ou peut-être on mettra ça dans le cadre de la loi générale qui gère la commercialisation en ligne, mais une chose est sûre, il faut qu'on pense à ça sérieusement, et il ne faut surtout pas tomber dans la précipitation».

La ministre souligne : «On n'a pas les moyens techniques pour garantir la sécurisation de cette transaction», dit-elle, sans arrêter une date fixe pour le lancement de tels services.

S'agissant de la nouvelle carte d'Algérie Poste (carte Gold) qui permet d'effectuer des opérations de retrait et de paiement, la ministre a expliqué que tous les usagers d'Algérie Poste recevront leur carte durant les six prochains mois. Concernant les futurs projets d'Algérie Télécom, la ministre a annoncé le lancement d'un projet pour relier un million d'abonnés au réseau internet fixe (haut et très haut débits) en 2017, précisant que la mise en œuvre avait débuté dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), inaugurée récemment par le Président de la République.

Les opérateurs doivent prendre en charge les augmentations de la TVA

Évoquant l'éventuelle augmentation des prix de la 3G et de la 4G suite au relèvement de la TVA, la ministre a assuré que celle-ci n'aura aucune incidence sur les

clients, car il a été demandé aux trois opérateurs (Mobilis, Ooredoo, Djezzy) de la prendre en charge.

Par ailleurs, Mme Faraoun a annoncé le lancement, durant le premier semestre 2017, d'un satellite de télécommunications par l'Agence spatiale algérienne (ASA), précisant qu'il sera opérationnel fin 2017, et garantira la sécurité de tout le réseau de communication. «Ce satellite assurera la connexion internet, en cas de coupure du câble sous-marin et même dans les régions isolées, ce qui va permettre un internet plus fluide pour 2017», a-t-elle rassuré.

Financement dédié à l'économie nationale : L'Abef dévoile ses priorités

Source : El Moudjahid

Prépondérant est incontestablement le rôle des banques publiques dans la concrétisation du nouveau modèle de relance économique prôné par les hautes autorités de l'État, et obéissant au principe de la diversification et de la consécration de l'indépendance à l'égard des hydrocarbures.

C'est là une orientation devant se confirmer de manière très visible au courant de cette année 2017. Et, dans cette optique, les institutions bancaires ont d'ores et déjà défini leurs priorités en termes de financement de l'économie. «Les axes stratégiques bénéficiant des crédits attribués aux entreprises publiques et privées sont ceux de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme, parce que considérés comme productifs et créateurs de richesse», affirme le président de l'Association des banques et des établissements financiers (Abef), Boualem Djebbar. Intervenant hier sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, il a manifestement fait valoir dans ses propos l'engagement des banques à

s'impliquer énergiquement dans le nouveau modèle de diversification de l'économie.

En effet, M. Djebbar, qui fait état d'une hausse de l'ordre de 17% enregistrée en 2016 en matière de crédits attribués au financement de l'économie, assure que ce rythme de financement sera maintenu. «Les banques restent engagées à contribuer à relancer l'économie», a-t-il appuyé. Ce qui ressort en outre de l'intervention du président de l'Abef, hier à la radio, c'est surtout son argumentaire qui sonne comme une caution supplémentaire aux propos tenus par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de son passage, fin décembre dernier, sur le plateau de la télévision nationale. En effet, si Boualem Djebbar a fait comprendre clairement que le montant de 8.200 milliards DA débloqué en 2016 au profit des entreprises sera davantage consolidé en 2017, cela s'inscrit dans la même lignée des prévisions déjà annoncées par le Premier ministre. «Les crédits accordés aux entreprises économiques devraient atteindre les 11.400 milliards de dinars, en 2017», a en effet indiqué Abdelmalek Sellal, lors de l'émission spéciale de la télévision nationale, assurant ainsi d'une amélioration continue du financement à l'économie. Faut-il juste relever que ce montant, qui sera consacré au financement de l'économie, représente plus que le double de ce qui a été débloqué en 2015, où ce type de financement était chiffré tout juste à 5.000 milliards de DA. Une telle évolution dénote la ferme volonté des pouvoirs publics de replacer l'entreprise productive au centre de la nouvelle dynamique de relance économique devant certifier inéluctablement d'une rupture avec «l'ère de la rente». C'est là un objectif qui non seulement manque de réalisme, mais aussi si bien planifié à court et moyen terme, soit en 2019, où il est attendu de hisser l'économie nationale au rang d'une économie émergente. Il reste que ce qui est surtout exigé pour relever le défi de la diversification économique, voulu à

la fois productive et compétitive, c'est surtout la rationalisation des dépenses. Il s'agit de l'impératif d'assurer une exploitation plus efficiente des ressources financières mises à la disposition des entreprises, appelées, pour leur part, à un meilleur rendement en termes de création de richesse, d'emploi et de valeur ajoutée. Il est également nécessaire, comme l'avait souligné le Premier ministre, « de lutter contre la bureaucratie, à travers l'allègement des dossiers administratifs et le recours à la numérisation de l'Administration, notamment en termes de procédures d'investissement ».

Sidérurgie : 12 millions de tonnes en 2019

Source : El Moudjahid

Atteindre l'autosuffisance dans les produits stratégiques et aller vers l'exportation, tel est l'objectif retenu dans le cadre de la restructuration industrielle. Pour les produits sidérurgiques, la production devrait atteindre, dès 2018, près de 10 millions de tonnes/an. En 2019, les projets en chantier devront porter cette prévision à 12 MT/an.

Vers la création de 30 micro-entreprises de transfert du GPL au niveau national

Source : APS

Une trentaine de micro-entreprises de transfert du Gaz de pétrole liquéfié (GPL) seront créées au niveau national, a annoncé lundi à Tissemsilt le président directeur général de NAFTAL, Hocine Rizou.

Lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Rizou a souligné que ces entreprises seront créées selon une convention signée l'an dernier entre NAFTAL et l'Agence nationale de

soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) pour accroître les capacités de transfert de ce produit dans plusieurs régions du pays.

Il a indiqué que les capacités de transfert et de distribution du GPL "Sirghaz" ont atteint, l'année dernière, 20 pour cent et pourront atteindre 50 pc cette année à la faveur des investissements de jeunes dans ce créneau.

Dans ce sens, il a annoncé la création de deux unités de transfert du gaz de pétrole liquéfié dans la wilaya de Tissemsilt avec un soutien de l'ANSEJ.

Le Pdg de NAFTAL a déclaré que la wilaya a bénéficié de deux projets de grandes stations de distribution du carburant permettant de créer des postes d'emploi supplémentaires pour les jeunes de la région.

Le même responsable a ajouté que le centre de stockage de produits pétroliers de la commune de Tissemsilt bénéficiera prochainement d'une opération d'extension pour augmenter le stockage de carburant de 12 jours actuellement à 30 jours à moyen terme.

Pour satisfaire les besoins des zones éloignées en bonbonnes de gaz butane surtout en période de froid dans la wilaya, M. Rizou a affirmé que NAFTAL œuvre à accroître la capacité de stockage du centre enfûteur de gaz butane du chef-lieu de wilaya de 12 à 30 jours.

Par ailleurs, le Pdg de NAFTAL a annoncé la réalisation de stations de repos et de cure dans la commune de Sidi Slimane (Ouarsenis) destinées aux personnels de NAFTAL dans le cadre des œuvres sociales.

La visite d'inspection de M. Rizou dans la wilaya a ciblé deux stations-service dans les villes de Theniet El Had et

Khémisti, un centre de stockage de produits pétroliers au chef-lieu de wilaya, le centre enfûteur de gaz butane et la station-service de Tissemsilt.

Feraoun est affirmative : «Le e-paiement généralisé avant la fin 2017»

Source : Le Soir d'Algérie

Algérie Poste a lancé sa carte électronique «Edahabia» et a inauguré son bureau virtuel «BaridiNet» en décembre dernier. L'année 2017 sera consacrée au perfectionnement de ces deux prestations et, surtout, à la généralisation de l'e-paiement au niveau des commerces, selon Houda-Imane Feraoun.

Intervenant hier sur les ondes de la Chaîne 1, la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication a soutenu que le lancement de l'e-paiement pour certains services par Algérie Poste n'est que la première chaîne d'un long processus de modernisation de celle-ci. Elle a indiqué que l'entreprise a eu un bénéfice net de près de 8 milliards de dinars en 2016 alors qu'elle était foncièrement déficitaire en 2014. C'est avec ces gains que H.Feraoun compte financer les investissements futurs d'Algérie Poste pour améliorer et diversifier ses services.

La généralisation de l'e-paiement au niveau des commerces et magasins se fera naturellement en équipant ces derniers de Terminaux de paiement électronique (TPE).

En effet, la ministre a assuré que son département détient plus de 5 000 TPE aujourd'hui, en plus des milliers dont dispose la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (Satim). Selon elle, cet équipement sera installé au niveau des

commerces après avoir sensibilisé leurs responsables de ses retombées positives sur leur rentabilité. Le principal avantage étant l'éradication des pénuries de liquidités et de monnaie en plus d'éviter les détournements. Ces TPE sont également connectés et mobiles, ce qui permet leur utilisation dans les taxis car ils s'adaptent à tout type de commerce. La généralisation de ce type de paiement sera évidemment facilité par l'adhésion des clients d'Algérie Poste au regard de leur nombre. Ils sont plus de 19 millions d'abonnés. La production d'un million de cartes Edahabia par mois en plus des 5 millions livrés en décembre dernier pourra satisfaire la quasi-totalité des demandeurs, sachant que leur ancienne carte sera toujours valable pour les retraits jusqu'à la réception de la nouvelle. H.Feraoun «espère» que d'ici la fin de l'année le projet de loi portant sur l'e-commerce sera approuvé par le Parlement pour passer à une autre étape de développement.

Par ailleurs, la ministre a tenu à préciser que les demandeurs de carte, lors de leur inscription en ligne, sont invités à indiquer leur numéro de téléphone mobile afin qu'ils soient alertés par message dès que leur carte est prête et disponible au bureau de poste le plus proche. Toutefois, dans l'immédiat, la plateforme ne prend en charge que les numéros annexés à l'opérateur Mobilis avec qui Algérie Poste a déjà une convention.

H. Feraoun explique ce désagrément par le fait que le lancement de la carte Edahabia et BaridiNet était programmé initialement pour avril 2017. Mais vu que les jeunes ingénieurs qui travaillaient sur le projet ont largement avancé dessus, les deux prestations ont été lancées plus tôt, en décembre dernier. Cependant, Algérie Poste est actuellement en cours de négociations de la tarification des messages avec Ooredoo et Djezzy avant qu'ils soient intégrés à la plateforme et que leurs clients puissent enfin commander leur carte

électronique CCP. Elle a assuré que cela se fera, au plus tard, dans les deux semaines à venir.

COMMERCE

Naftal : Lancement en 2017 de plus de 20 grandes stations

Source : El Moudjahid

La réalisation de plus de 20 grandes stations de distribution du carburant sera lancée en 2017 au niveau national, a annoncé, à Tissemsilt, le président-directeur général de NAFTAL, Hocine Rizou. Dans un point de presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt, M. Rizou a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de développement et de modernisation de son entreprise portant sur la réalisation de 136 grandes stations-services dans le pays à l'horizon 2030, rappelant le lancement, au titre de ce programme, de la réalisation de 6 grandes stations de distribution du carburant dans plusieurs régions du pays en 2016. Le PDG de Naftal a souligné que ce programme permettra de satisfaire les besoins croissants en carburants surtout, et d'améliorer les prestations au niveau des stations-services. Par ailleurs, M. Rizou a annoncé que Naftal a réceptionné, à ce jour, 30 stations de distribution du carburant (stations-services) au niveau de l'autoroute Est-Ouest réalisées selon les normes internationales, ajoutant que 17 autres stations sont en cours de réalisation le long de cette autoroute, dont 12, ou la totalité sera réceptionnée, cette année. Pour ce qui est du stockage du carburant, le même responsable a souligné que Naftal œuvre à réaliser une autosuffisance au lieu de stock de 12 jours actuellement, signalant que la capacité de stockage globale du carburant est actuellement de 700.000 tonnes. Il a ajouté qu'il est prévu d'atteindre une capacité de stockage de 2,2 millions de tonnes en 2021,

à la faveur des projets de réalisation de centres de stockage du carburant, dont un à El-Khroub (Constantine) d'une capacité de 160.000 tonnes et un autre de 230.000 t à Sidi Bel-Abbès. Par ailleurs, le même responsable a indiqué que Naftal a pris des dispositions pour garantir l'approvisionnement des zones éloignées en bonbonnes de gaz butane en période hivernale. La capacité de stockage de ce produit énergétique est actuellement de 1 million de bonbonnes. En outre, M. Rizou a annoncé le lancement du programme de réalisation de 1.000 stations de distribution du gaz de pétrole liquéfié (GPL) «Sirghaz», dans les prochaines années, tout en prévoyant la réalisation de plus de 200 stations, cette année.

Unité de montage de véhicules : Des camions Renault et Volvo sortiront de Meftah

Source : Le Quotidien d'Oran

La cérémonie de la pose symbolique de la première pierre de l'unité de montage de véhicules industriels de marques Renault et Volvo aura lieu demain à Meftah, dans la wilaya de Blida, en présence des cadres des deux constructeurs et du ministre de l'Industrie et des Mines. Ce projet fait partie des trois, voire quatre contrats signés avec des partenaires algériens pour la création d'usines de montage de camions. Pour le constructeur au Losange, le lancement de cette unité vise à développer et renforcer sa présence en Algérie, lui qui est déjà implanté à Oran pour le montage de la Symbol et de la Dacia Logan. «Renault Trucks a une longue histoire en Algérie et le parc roulant de camions européens le plus important.

Un partenaire local fort nous permettra de consolider nos relations avec les acteurs de ce marché qui est

essentiel pour Renault Trucks et le groupe Volvo», avait indiqué Bruno Blin, président de Renault Trucks SAS. L'unique constructeur français de poids lourds, filiale du groupe Renault, avait annoncé, en septembre 2016, qu'un pacte d'actionnaires pour la création d'une joint-venture avec le groupe BSF Souakri a été conclu le 25 août à Lyon suite au protocole d'accord signé à Alger le 10 avril 2016 au cours du 3e Forum de partenariats algéro-français. Le communiqué du constructeur français avait précisé que «cet investissement contribuera au développement d'un outil industriel compétitif permettant la production et la commercialisation de véhicules Renault Trucks et Volvo Trucks». Cette unité sera en concurrence avec le constructeur automobile suédois Scania, partenaire du groupe Mezoughi, le dépositaire de sa marque à l'ouest du pays pour une usine de montage de camions à Mascara qui entrera en production à la fin 2017.

La future usine sera localisée dans la nouvelle zone industrielle de la commune de Oggaz, au nord de la wilaya. Le coût du projet est estimé à 1,5 milliard de dinars dont 30% provenant d'un autofinancement du groupe. L'usine prévoit la production de 1.200 camions dans les première et deuxième années et d'accroître la production selon la demande. Une partie de la production sera destinée à l'exportation vers des pays africains avoisinants, indiquent encore les promoteurs du dossier. Le groupe Mezoughi compte également bénéficier du réseau de sous-traitants qui se développe dans la région afin d'accroître progressivement le taux d'intégration nationale de l'usine de camions.

A Batna, le projet de l'usine Hyundai du groupe Global Motors, initié dans le cadre d'un partenariat algéro-sud-coréen, devra entrer en production «très prochainement». L'Algérie assure le financement du projet à hauteur de 100% alors que le partenaire

étranger se charge d'apporter le savoir-faire et l'expérience. Pour rappel, le processus retenu dans une première étape est l'assemblage en SKD et plus tard en CKD et l'évolution du taux d'intégration à 40% au bout de 5 années d'activité. Cette usine, d'un investissement de sept milliards de dinars, aura une capacité de production de 30 à 55 camions par jour, soit près de 20.000 véhicules par an.

Pour le premier installateur privé d'équipements GPL, 2017 sera bien meilleure que 2016

Source : Maghreb Emergent

Selon le directeur général-adjoint de l'entreprise Ghazal, le maintien du prix du Sirghaz à 9 dinars, au moment où ceux des autres carburants ont enregistré leur deuxième hausse en un an, a poussé beaucoup d'automobilistes à se ruer vers les installateurs d'équipements GPL. L'Algérie compte quelque 200. 000 véhicules roulant au GPL sur un total dépassant les 6 millions.

Le marché du GPL (gaz de pétrole liquéfié) se portera beaucoup mieux en 2017 qu'en 2016, selon M. Mohamed Arachiche, directeur général-adjoint de l'entreprise Ghazal, premier installateur privé algérien d'équipements GPL pour les véhicules.

« Le maintien du prix de ce carburant, vendu sous la marque commerciale de Sirghaz, à 9 dinars, au moment où ceux des autres carburants ont enregistré leur deuxième hausse entre janvier 2016 et janvier 2017, a poussé beaucoup d'automobilistes à se ruer vers les installateurs d'équipements GPL, dès le début de cette année », affirme M. Arachiche.

Beaucoup d'automobilistes ont également opté pour le Sirghaz parce qu'ils ont, ajoute-t-il, abandonné l'idée d'attendre une subvention de l'Etat, comme l'avait fait croire la rumeur en 2016. « C'est précisément cette rumeur qui a fait que la demande sur le Sirghaz évolue de façon modérée », déplore-t-il.

« Nous avons fait le calcul et avons constaté qu'une personne roulant au GPL économisera, cette année, 1,95 dinar par kilomètre parcouru, contre 1, 5 dinar en 2016 », explique M. Arachiche. En d'autres termes, « il est possible d'amortir le coût d'installation d'équipements GPL au bout de 30.000 km. Pour un chauffeur de taxi, par exemple, cette distance est vite parcourue », souligne-t-il.

A signaler que le coût d'installation d'équipements GPL dans un véhicule se situe entre 50.000 et 60.000 dinars.

« Il y a évidemment des périodes meilleures que d'autres pour les installateurs d'équipements GPL. Par exemple, durant le mois de ramadan ou au moment de la rentrée sociale, les gens sont moins enclins à convertir leurs véhicules en raison des dépenses qu'ils ont à faire. Mais globalement, l'année 2017 s'annonce bien meilleure que l'année 2016 », affirme M. Arachiche.

L'usage du GPL en hausse

Selon les chiffres officiels, qui s'arrêtent au mois de mai 2016, la demande sur le GPL a enregistré une augmentation de 14% au cours des cinq premiers mois de l'année écoulée.

A noter que l'Algérie compte quelque 200. 000 véhicules roulant au GPL sur un total dépassant les 6 millions.

Le programme national de promotion de l'utilisation des carburants propres qui s'étale jusqu'en 2030 prévoit la conversion d'un million de véhicules au GPL. Dans le cadre de ce programme, Naftal (Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers), premier installateur d'équipements GPL du pays, vise à implanter, d'ici 2030, du GPL dans 1.000 stations-service pour renforcer les 600 déjà opérationnelles.

A côté de Naftal et de Ghazal, le marché compte actuellement une centaine de petites entreprises spécialisées dans la conversion des véhicules au GPL.

TRANSACTIONS & CONTRATS

Recherche et développement : Convention Sonatrach - Enseignement supérieur

Source : El Moudjahid

Le groupe Sonatrach, et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont signé, hier à Alger, une convention-cadre dans le domaine de la recherche et le développement. Le document a été coparaphé par le directeur central de la recherche et développement de Sonatrach, M. Azzedine Adjeb, et le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Hafid Aourag. Cette convention permettra l'échange d'expertise scientifique et technologique, la réalisation conjointe de projets de recherche-développement et d'innovation, ainsi que la mutualisation des moyens comme les laboratoires, les équipes de recherche et l'organisation commune d'événements scientifiques, auxquels participeront des experts des deux parties, explique Sonatrach dans un communiqué. Pour rappel, ce groupe pétrolier public a

signé, en juillet dernier, des conventions-cadres avec l'École nationale polytechnique, et l'École nationale supérieure de management. Ces conventions-cadres permettent aux activités et filiales de Sonatrach de bénéficier de l'expertise et des moyens de ces deux grandes écoles, notamment la prise en charge des travaux d'études et de recherche-développement, et l'intervention des enseignants-chercheurs de ces deux écoles dans l'expertise et le conseil auprès des structures du groupe Sonatrach.

REGIONS

Complexe sidérurgique de Bellara : L'autre « poumon » économique

Source : El Moudjahid

Projet d'importance et d'intérêt nationaux, le futur complexe sidérurgique de la zone de Bellara, à El-Milia, au sud-est de Jijel, est l'autre poumon économique du pays et dont la portée stratégique est de mettre fin à l'importation de l'acier. Lancé en réalisation en 2015, ce projet de l'Algerian Qatar Steel (AQS), fruit de partenariat entre l'Algérie qui détient 51% et le Qatar avec 49 % du capital, est appelé à «révolutionner» l'industrie nationale en offrant un marché d'acier équilibré, régulier et compétitif. La pose des premiers pieux constituant l'ossature du laminoir de ce méga projet a confirmé le début de concrétisation d'un vieux rêve transformé, grâce à la détermination des hommes, en une réalité. Le taux d'avancement des travaux de réalisation du complexe sidérurgique de Bellara a atteint plus de 60 %, ont affirmé des responsables de l'AQS, propriétaire du projet. Les travaux du premier laminoir sur les trois prévus dans ce grand complexe industriel sont actuellement à 70 %, ont, de leur côté, souligné à l'APS, les responsables du groupe italien Danielli, chargé de la construction de cet ensemble

sidérurgique. S'étendant sur une superficie avoisinant les 216 ha de la zone industrielle Bellara, le complexe tant attendu «balayera d'un revers de main» la dépendance aux importations d'acier, a soutenu le directeur général adjoint de l'AQS, Sofiane Chaib Setti, qui a mis l'accent sur l'importance de cet investissement dans la mise en place d'une industrie algérienne développée et compétitive.

Devant entrer en exploitation courant 2017, le complexe sidérurgique de Bellara, qui sera doté de deux aciéries et de trois laminoirs, est l'un des plus importants projets d'investissement dont a bénéficié le secteur économique national au titre de la grande dynamique de développement tous azimut en cours en Algérie depuis plus d'une décennie.

A ce jour, plus de 800 pieux et une quarantaine de piliers pour les 3 laminoirs du futur complexe sidérurgique de Bellara ont déjà été posés. Le chantier «grouille» d'équipes, tous les moyens humains et logistiques nécessaires ayant été mobilisés avec la détermination de parachever, dans les délais impartis, l'un des projets «phares» de l'industrie nationale. D'un coût de 170 milliards de dinars, le chantier du complexe sidérurgique de Bellara offre actuellement 3000 postes de travail. En phase d'exploitation, ce complexe proposera 1500 emplois directs et pas moins de 10 000 indirects et métamorphosera toute la région de Bellara.

Une capacité prévisionnelle de 4 millions de tonnes/an

Avec une capacité de production, dans une première phase, de 2 millions de tonnes d'acier par an, puis 4 millions de tonnes dans une deuxième phase, le complexe sidérurgique produira l'acier plat et des aciers spéciaux, et accompagnera l'évolution des différentes filiales industrielles, celle ferroviaire et du secteur

automobile notamment, a tenu à souligner le DG adjoint de l'AQS. Ce projet sidérurgique ouvrira de nouvelles perspectives de développement socio-économique pour Jijel en particulier et pour toute l'Algérie, ont souligné les responsables concernés, qui ont fait part de l'effet «domino» qu'aura ce projet sur tous les secteurs. Combiné au dynamisme du port de Djenjen à la faveur du parachèvement du projet de la pénétrante autoroutière entre Jijel et la ville d'El-Eulma (Sétif), cet investissement sera d'un impact certain sur l'économie régionale et nationale, affirme-t-on.

Une mégacentrale électrique pour consolider le pôle industriel de Bellara

Dans la zone de Bellara, un immense terrain, au détour d'un passage à proximité de la commune d'El-Milia, entre Jijel et Constantine, au site qui porte le nom du chahid de la Révolution, Mahmoud Bellara, une centrale électrique, un autre mégaprojet, est en voie de parachèvement. La centrale électrique pour laquelle un investissement de 89 milliards de dinars a été consenti, implantée à proximité immédiate du complexe, devra assurer une alimentation constante en cette énergie vitale pour cette industrie capitale.

D'une capacité de près de 1.400 méga watt (1.398,29 MW), cette centrale électrique, réalisée dans le cadre du projet du complexe sidérurgique algéro-qatari de Bellara, sera d'un impact considérable dans le développement de cette industrie «de première importance sur le tableau de bord de l'économie nationale», escompte-t-on. Le tiers de la capacité globale de cette centrale électrique, soit environ 400 méga watts, dont la réception est prévue pour 2018, sera consommé par le complexe Bellara, a indiqué Chaib Setti, précisant qu'une amenée énergétique de 440kv était en cours depuis la station d'Oued El Athmania (Mila) pour permettre à cette usine sidérurgique

d'effectuer, sans la moindre contrainte, ses premiers essais. Il s'agit là d'une stratégie de fond, inspirée d'une vision intégrée qui devra permettre une meilleure exploitation de ce complexe sidérurgique en assumant toutes les perspectives de développement ou d'extension envisageable dans l'avenir, confirme encore M. Setti. Sur le plan environnemental, toutes les dispositions techniques nécessaires ont été prévues pour réduire les nuisances sonores ou les effluents liquides, a-t-on assuré.

Dans une ferme-pilote à Aïn Tolba : Élevage d'une nouvelle race d'ovins

Source : Liberté

La ferme-pilote Bentata-Madani, dans la commune d'Aïn Tolba, s'est lancée dans un programme d'élevage d'une nouvelle race ovine appelée Errembi, et ce, à l'issue d'une étude approfondie qui s'est avérée fructueuse. Cette ferme a signé plusieurs conventions avec des propriétaires d'exploitations agricoles, implantées à travers le pays, pour la commercialisation de cette race dont le taux a dépassé les 90% du cheptel global tout en procédant à l'intensification de la production de cette espèce de mouton.

Amine Mekki, un inspecteur vétérinaire qui exerce à la ferme-pilote, a indiqué que le projet ministériel, qui consiste à améliorer la race locale, surtout celle d'Errembi, a démarré en 2009 avec l'identification du cheptel à l'aide de boucles. En parallèle, avec la collaboration de l'Institut technique des élevages (Itelv) de Baba-Ali (Alger), l'opération de sélection des bêtes semblables à la race Errembi a été réalisée. "L'emplacement de la ferme est favorable à l'élevage de cette race, qui est meilleure que la race d'Ouled Djellal. En 2010, 5 béliers de race typique Errembi, ramenés de

Sougueur, ont été utilisés pour la reproduction dès octobre 2012. Aujourd'hui, la ferme élève un bélier", a-t-il expliqué. La ferme-pilote a reçu une autorisation de vente au profit de 4 fermes de même vocation implantées à Relizane, à Tlemcen et à Tiaret pour parachever le cycle de reproduction.

Jijel : Lancement de plusieurs projets d'investissement à la ZAC de Beni Ahmed

Source : Liberté

Dans le cadre de la concrétisation des projets d'investissement validés par le Calpiref (Comité d'assistance à la localisation et la promotion des investissements et de la régularisation du foncier), 15 investisseurs ont déjà commencé à installer leurs unités de production dans la zone d'activités de Beni Ahmed (commune de Kaous). Une fois réalisées et mises en service, ces unités contribueront à la création d'un nombre important d'emplois, en plus de leur contribution dans l'économie de la wilaya de Jijel, a-t-on précisé. Ces usines seront spécialisées dans la production et la transformation de plastique, la transformation du liège, la fabrication de café, la production de la viande blanche, la production d'huile d'olive et la construction de bateaux de pêche, a-t-on précisé. Par ailleurs, le wali de Jijel, Larbi Merzoug, qui a effectué plusieurs sorties et réunions à ce sujet, a incité à maintes reprises les investisseurs à concrétiser ces projets créateurs de richesses dans les plus brefs délais, faute de quoi les attributions par le Calpiref leur seront inévitablement retirées. Dans cette lancée, des projets relevant du Calpiref, installés au niveau du plan d'occupation de sol situé à l'entrée est de Jijel, sont en cours de réalisation. Il s'agit de la réalisation de 9 tours de 14 étages, 3 cliniques pluridisciplinaires et un laboratoire d'analyses médicales. Notons que la zone

d'activités de Beni Ahmed englobe au total 33 lots,
répartis sur une superficie de 16 ha.